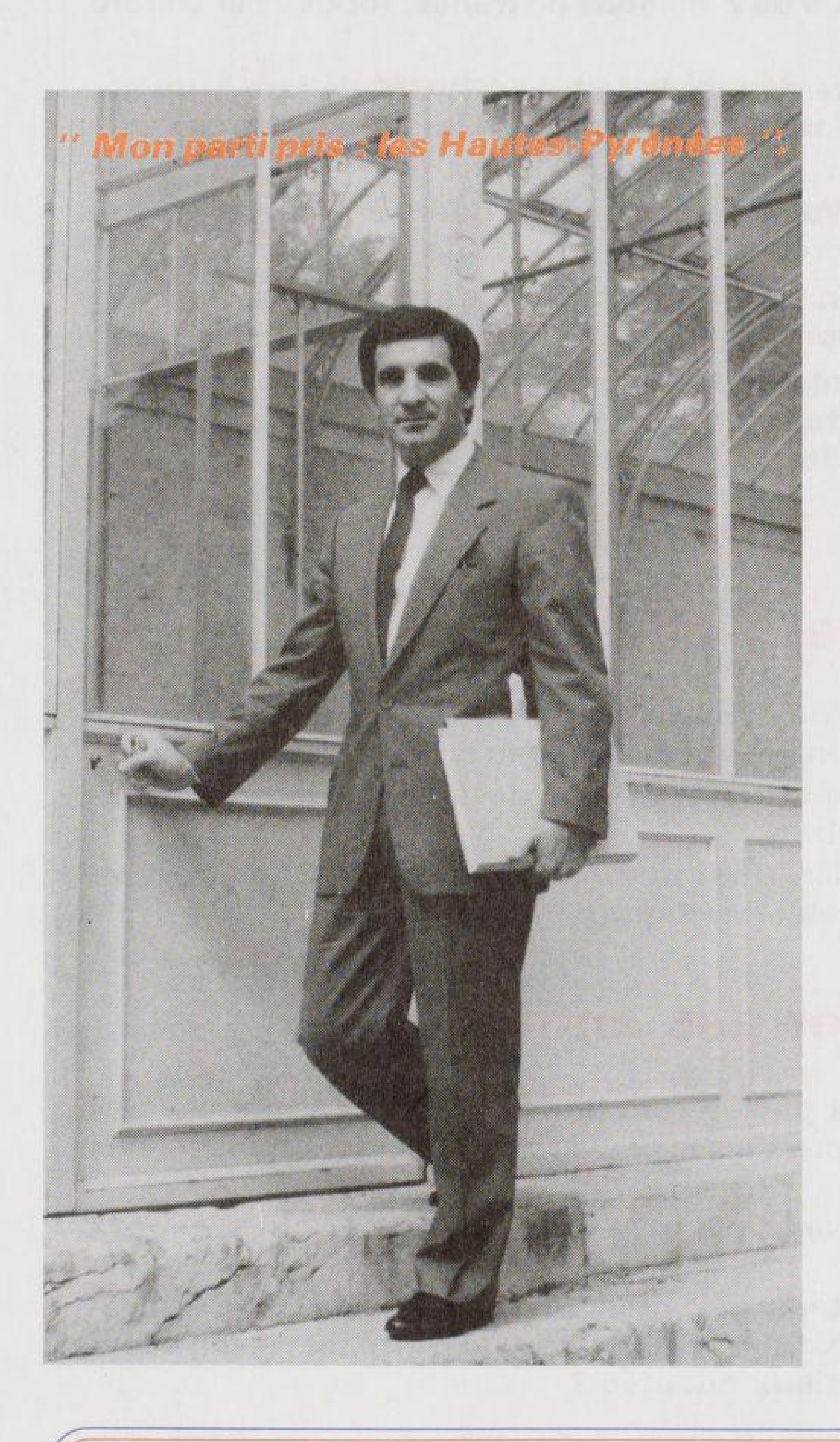
Département des Hautes-Pyrénées

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988 - DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Gérard Trémège

et Patrick Bergugnat, remplaçant éventuel



Elire votre député, c'est votre affaire. Une affaire grave. Il faut choisir.

La clarté la loyauté et le travail plutôt que la querelle politicienne avec ses doctrines, ses mots d'ordre et sa confusion.

J'ai choisi. Je suis et je reste un professionnel.

Mais le savoir-faire, la ténacité et le courage que je suis prêt à mettre encore au service du département ne suffisent pas.

J'ai besoin de vous et de votre confiance.

Le scrutin n'est pas un combat : il n'y aura qu'un vainqueur : les Hautes-Pyrénées. Demain.

Elire vote député, c'est prendre parti

- **pour un département créatif ;**
- **pour un homme qui crée des emplois quand les autres parlent du chômage ;**
- **pour un homme d'action face à ceux qui rêvent ;**
- **pour un homme qui veut des résultats quand les autres font des promesses ;**
- **pour donner la vie à ce département, dans l'union des élus de bonne volonté, quelle que soit leur formation politique.**

Choisissez un Bigourdan qui sait compter.

43 ans, Conseiller général depuis 1985, député des Hautes-Pyrénées depuis mars 1986, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, expert comptable, a fondé une société d'expertise comptable qui a créé 80 emplois en sept ans dans notre département.
Membre de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, rapporteur du budget des Anciens Combattants, chargé de mission au Viêt-Nam en juillet 1987 dans le cadre du rapatriement des corps des soldats français, représentant de l'Assemblée nationale au sein de la commission pour la réforme de la taxe professionnelle.
Rapporteur de la loi sur le mécénat culturel et humanitaire, auteur de quatre propositions de loi et de 26 amendements votés en 2 ans en matières fiscale, juridique et sociale.
Vice-président des groupes France-Espagne et France-Portugal à l'Assemblée nationale.
Désigné, en 1986-1987, par les journalistes de la presse économique au nombre des dix meilleurs députés.

DEUX ANNÉES DE TRAVAIL

Depuis mars 1986, votre député n'a jamais cessé de se battre pour le département. Avec quelques résultats. D'interventions en actions, il a permis d'obtenir des fonds quand il en fallait : 5 millions de francs pour le fonds d'intervention économique, 2,8 millions de francs pour les friches industrielles et 2 millions de francs pour le fonds de modernisation industrielle.

Il a également œuvré pour que soient enfin réalisés des investissements d'intérêt touristique notamment à Cauterets ou dans le domaine du thermalisme ou d'investissement d'intérêt général des collectivités territoriales : gymnase, école de musique, hôpital...

Votre député est convaincu qu'il faut créer des entreprises pour créer des emplois. Une entreprise pour naître a souvent besoin d'un coup de main ou de rein. Elle les trouvera auprès de la société départementale de développement au capital de 2 millions de francs, fondée par Gérard Trémège.

Aider une collectivité locale dans la difficulté ; votre député le fait. Le SIVOM de Luz-Ardiden, après le sinistre de mars 1987, a ainsi obtenu des aménagements financiers qui lui ont permis de poursuivre les activités de sa station.

" Priorité à l'éducation " est un slogan dans le vent. Votre député préfère quant à lui, avoir obtenu qu'on ouvre un département génie mécanique et productique à l'I.U.T. de Tarbes.

Il a également obtenu la programmation du tronçon Capvern-Pinas de la voie express Tarbes - Toulouse mais aussi l'édition d'un timbre-poste représentant le Cirque de Gavarnie...

Voici quelques jalons qui ne disent pas ce qu'il a fallu d'opiniâtreté et de travail. Ils ne disent pas, non plus, le lot quotidien des détresses qu'il faut aider, celles qui n'ont plus la force de crier, qu'elles soient dues au chômage, à la solitude ou à la vieillesse.

Créer des emplois au lieu de parler du chômage

Je fais partie de ceux qui créent des emplois alors que d'autres ne font que parler du chômage. Le pouvoir départemental dispose d'assez de fonctionnaires et de trop peu de véritables créateurs. Tous les jours, j'aide les entreprises à survivre, à se structurer, à se développer, dans un contexte très défavorable. D'autres les regardent sombrer.
Pour moi, une entreprise qui est obligée de licencier, c'est un drame que je vis trop souvent. Pour d'autres, ce n'est qu'un point de plus dans des statistiques.

Créer des entreprises pour créer des emplois

Tout le monde le dit. Tout le monde le sait. Ce n'est plus la fonction publique qui va créer des emplois, ni les grandes entreprises. Les entreprises nouvelles le peuvent, qu'elles soient moyennes ou petites.
Ce sont les chefs d'entreprise, les inventeurs, les artisans et les commerçants qui créent la croissance.
Il faut d'abord essayer de maintenir le potentiel existant, puis créer un climat de confiance favorisant de nouvelles implantations sur notre territoire. Sinon, qui ouvrira la porte du travail à nos jeunes, même si leur formation est meilleure ou mieux adaptée ?

Au diable, les idéologues. Il est urgent d'agir

Je n'ai pas l'intention de porter le débat sur le terrain des idéologies partisanes. Il est plus important de trouver ensemble les solutions aux vrais problèmes : un taux de chômage record, un effritement de la structure industrielle et une situation alarmante pour la majorité des petites et moyennes entreprises.
Plus grave encore, une jeunesse en détresse obligée de quitter notre terre pour trouver des emplois que nous avons été incapables de lui offrir. Ce sont des centaines d'esprits créatifs, d'employeurs, d'entrepreneurs potentiels qui s'en vont.
Nous avons manqué d'ambition pour eux, pour nous-mêmes et pour notre département en laissant faire. Nous ne pouvons plus être spectateurs. Il est urgent d'agir. Ensemble.

Vu le candidat

Gérard Trémège

Conseil Imprim s.a. Tarbes - R.C. 85 B 58